

## **WEST AFRICAN POWER POOL (WAPP)**

### **AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**

**(Services de Consultants - Sélection de firmes)**

### **MARCHE DE CLIENTELE**

## **RECRUTEMENT D'UNE AGENCE POUR LE RECRUTEMENT DE PERSONNEL DU WAPP**

*Date limite de remises des Manifestations d'intérêt : 16 MAI 2025*

Le Système d'Echange d'Energie Electrique Ouest Africain (WAPP) est une institution spécialisée de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) du secteur énergie, jouissant d'une autonomie de gestion. Il a été créé en 2006 pour intégrer les opérations des systèmes énergétiques nationaux dans un marché d'électricité régional unifié avec l'objectif ultime de fournir aux pays membres de la CEDEAO une électricité stable, fiable et abordable. Le Secrétariat Général du WAPP, dirigé par le Secrétaire Général, est l'organe administratif qui conduit la gestion quotidienne des activités du WAPP en appui au Conseil Exécutif (CE) dans l'accomplissement de la mission de l'Organisation.

Le Secrétariat Général du WAPP envisage de recourir aux services d'une firme (Agence de recrutement) qualifiée laquelle devra l'accompagner dans la prise en charge de l'ensemble du processus de sélection pour les postes de Directeurs(trices), cadres professionnels et agents locaux.

Le mandat global de l'Agence est d'appuyer le Secrétariat Général du WAPP, assisté par le WAPP, à recruter aux différents postes en cas de besoin.

Spécifiquement, l'Agence devra entre autres : (i) préparer un dossier de recrutement comprenant la description du poste et les qualifications requises ; (ii) Appuyer le Secrétariat Général du WAPP pour publier l'appel à candidatures ; (iii) évaluer les candidatures reçues ; (iv) appuyer le Secrétariat Général du WAPP dans la phase de test et interview des candidats retenus sur la liste restreinte et, enfin ; (v) préparer un rapport final à soumettre au CRHG et le CE pour approbation le cas échéant.

### **Profil de l'Agence de recrutement recherchée**

Pour être éligible, les Agences de recrutement intéressées devront remplir les qualifications ci- après :

- (i) Être enregistrées et établies légalement, et réalisant des activités dans un des pays de la CEDEAO. En cas de groupement entre une Agence de recrutement opérant dans la CEDEAO et une autre extérieure, le chef de file devra nécessairement être l'agence établie dans la zone de la CEDEAO.
- (ii) Avoir au moins dix (10) années d'expérience prouvée dans le recrutement du personnel (Agents locaux, Cadres de haut niveau et Directeurs) pour le compte d'organismes et projets régionaux, banques, assurances ou institutions comparables au WAPP.

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour former un groupement (joint-venture) afin d'accroître leurs chances de qualification. Dans ces conditions, ils doivent clairement indiquer si l'association est une joint-venture et/ou une sous-traitance. L'accord de groupement ou entente provisoire entre Cabinets devront être produits.

Le marché sera conclu sous forme de marché de clientèle pour une période initiale d'un (1) an, renouvelable une fois sans pouvoir dépasser deux (2) ans en fonction des performances du prestataire.

Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission, objet du présent Avis à Manifestation d'Intérêt peuvent être consultés et/ou téléchargés sur le site Web suivant : [www.ecowapp.org/fr/tenders](http://www.ecowapp.org/fr/tenders)

*Il est important de souligner que ces TdR sont indicatifs et pourraient changer avant la publication de la Demande de Propositions qui sera envoyée aux firmes de la liste restreinte.*

Le Secrétariat Général du WAPP invite les firmes de Consultants éligibles (« **Agences** ») à manifester leur intérêt à fournir les Services. Les Agences Intéressés doivent fournir des informations indiquant qu'ils possèdent les qualifications requises, l'expérience pertinente et la capacité souhaitée pour effectuer les Services. **Les critères de présélection sont :**

- (i) **Eligibilité** : l'Agence (ou chef de file en cas de groupement) devra être enregistrée et établie légalement dans un des pays de la CEDEAO et y avoir des activités et avoir au moins dix (10) années d'expérience prouvée dans le recrutement du personnel
- (ii) **Références** de prestations similaires et missions comparables de recrutement au cours des dix (10) dernières années en général (agents locaux, cadres de haut niveau- Directeurs) pour le compte d'organismes et projets régionaux, banques, assurances ou institutions comparables au WAPP (exclusif).
- (iii) **Références** de prestations similaires missions comparables de recrutement en zone CEDEAO au cours des dix (10) dernières années, de préférence avec des institutions internationales ou régionales ;
- (iv) Présentation générale de l'agence (statut, date de création, structure organisationnelle) ;
- (v) Disponibilité de personnel qualifié permanent pour la mission ;
- (vi) Capacité logistique et outils de gestion des candidatures.

Les références pertinentes qui seront présentées par l'Agence devront indiquer clairement pour chaque mission : l'année de réalisation de la mission, le Client, le pays, le titre exact de la mission, un bref descriptif de la mission, sa durée, le montant du contrat et les personnes de référence (fournir leur email et leur téléphone). Les soumissionnaires devront également fournir les preuves de leurs références (extraits de contrats ou attestations de services faits, etc...). Les références non prouvées ne seront pas prises en compte lors de l'évaluation. De même, les références de firmes en tant que sous-traitant ne seront pas considérées.

Il est fortement recommandé aux Agences de ne présenter que les références pertinentes pour la mission.

Les experts clés ne seront pas évalués au stade de la présélection des Agences ; ils le seront lors de l'évaluation des propositions techniques à solliciter auprès des firmes qui seront retenues sur la liste restreinte. Aussi, les Agences sont priées de ne pas présenter les CVs des experts dans le dossier de manifestation d'intérêt. Les CVs seront demandés dans la seconde phase de recrutement de l'Agence, à savoir la demande des propositions techniques et financières.

L'Agence sera sélectionnée conformément à la méthode de *Sélection au Moindre Coût* (« **SMC** ») énoncée dans le Code des marchés publics du WAPP, qui peut être consulté sur le site du WAPP (<https://www.ecowapp.org/en/documents/wapp-procurement-code>).

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous.

Email : [cpm@ecowapp.org](mailto:cpm@ecowapp.org) Copie à : [andorere@ecowapp.org](mailto:andorere@ecowapp.org) et [ektoe@ecowapp.org](mailto:ektoe@ecowapp.org)

Les manifestations d'intérêt doivent être présentées (en version soft) par email **exclusivement** en **langue française ou anglaise au choix du Consultant**. Le document original sera clairement identifié par une mention « *Original* » et sa traduction dans l'autre langue sera requise aux fins de l'évaluation ; les deux versions seront présentées conjointement. Le document dans la langue de candidature fera foi en cas de divergence.

Les manifestations seront envoyées au plus tard le **19 mai 2025 à 10 : 00 heure locale de Cotonou** sur l'adresse [procurement@ecowapp.org](mailto:procurement@ecowapp.org) avec copie à [andorere@ecowapp.org](mailto:andorere@ecowapp.org) et [cpm@ecowapp.org](mailto:cpm@ecowapp.org).

Les messages Email de candidatures porteront clairement en objet la mention « *Manifestation d'intérêt - Recrutement d'une agence pour le recrutement de personnel du WAPP* ».

**L'ouverture des candidatures aura lieu le même jour 19 mai 2025 à 10:30 heure locale (Cotonou)**

La soumission des dossiers sur support papier n'est pas autorisée et les manifestations sur support papier (hard copy) ne seront ni ouvertes et ni évaluées. Tout dossier parvenu au WAPP après l'expiration du délai limite de soumission des offres indiqué ci-avant pourra être rejetée.

Un lien *Microsoft Teams* pour se connecter sera envoyé avant l'ouverture à tous les soumissionnaires. Il est fortement recommandé aux soumissionnaires de ne pas envoyer leur dossier à la dernière minute pour prévenir d'éventuels problèmes de connexion internet.

Le PV d'ouverture des manifestations d'intérêt reçues sera transmis à tous les candidats.

\*\*\*